



CONCOURS TALENTS DE CREATEURS « DESSIN DU PAGNE »

L'Ambassade d'Espagne à Yaoundé, Avenue de l'URSS, S/N Yaoundé, en partenariat avec le Centre des Créateurs de Mode du Cameroun (CCMC) dans le cadre de la Semaine Culturelle d'Espagne, organise un Concours Dessin, pour la réalisation d'un pagne pour l'Ambassade d'Espagne à Yaoundé.

Règlement du concours

Le concours a une portée nationale, et peuvent y participer les Camerounais ou les étrangers vivant au Cameroun de plus de 18 ans.

La participation est gratuite.

Toutes les dépenses engagées par les candidats sont à leur charge, quel que soit le résultat du concours.

Les dessins doivent être originaux et fait pour cette occasion.

La participation au concours signifie l'acceptation complète des bases actuelles, sans exception, par conséquent, les participants sont tenus de respecter strictement toutes les conditions à tout moment.

1. Création d'un dessin

Le projet de création d'un dessin qui sera utilisé pour la création d'un pagne pour l'Ambassade d'Espagne à Yaoundé répond à des objectifs culturels divers:

- Contribuer à la visibilité de l'art camerounais à travers un symbole phare de sa culture: le pagne et ses déclinaisons vestimentaires,
- Participer à la diffusion de la culture espagnole et au renforcement des liens culturels entre l'Espagne et le Cameroun à travers des savoir-faire,
- **Contribuer au développement de la vie culturelle et économique du Cameroun,**
- **Apporter un soutien aux talents locaux et donner une opportunité et une plateforme qui permettra aux artistes d'exprimer leur talent de création.**



2. Caractéristiques techniques

La réalisation d'un nombre de cinq (5) dessins maximum par candidat, à main levée ou à l'aide de l'ordinateur.

Les dessins doivent être inspirés par le code couleur de l'Espagne, qui est le rouge et jaune, et celui du Cameroun ainsi que par des symboles espagnols et camerounais.

Le dessin doit être fait avec 5 couleurs maximum.

3. Présentation des candidatures

Le dossier de candidature peut-être retiré ou téléchargé, par toute personne qui en fait la demande, auprès du CCMC www.ccmc-cameroun.com, page facebook, ou à l'Ambassade d'Espagne à Yaoundé pendant ses horaires d'ouverture au public.

La date limite pour la participation au concours de « Dessin du Pagne» est le 15 mars 2019 à 13h00.

Les travaux doivent être présentés dans une enveloppe scellée (qui comprendra le travail et dans une autre enveloppe les coordonnées de l'auteur) à la section consulaire de cette ambassade du lundi au vendredi de 9h à 13h.

4. Les critères de sélection

Les qualités requises pour les travaux seront les suivantes:

- L'œuvre doit être originale et s'inspirer du thème proposé.
- Le jury valorisera à la fois l'originalité du dessin et sa capacité pour valoriser l'image de l'Espagne dans un contexte local et international.
- La décision du jury sera définitive.

5. Le prix

Le concours récompensera un lauréat unique, particulier ou groupe.

Le prix est de 100.000 FCFA (Cent mille Francs CFA).

6. Communication des résultats et remise du prix

Le gagnant du concours sera informé personnellement par téléphone ou mail, aux coordonnées communiquées dans son dossier de candidature.



Le prix sera remis lors d'un acte public à la résidence de l'Ambassadeur d'Espagne. Le jour et heure seront communiqués par email et avec l'avance suffisante.

7. Règlementation du concours

Le document présent fixe les bases de ce concours.

8. Confidentialité

Les délibérations du jury sont confidentielles.

9. Propriété intellectuelle

Les travaux primés deviendront la propriété de cette ambassade d'Espagne à la date à laquelle la décision du jury sera rendue publique. L'acquisition de la propriété exclusive des œuvres gagnantes comprend également tous les droits d'exploitation, de distribution, d'exposition, de diffusion, de reproduction, de transformation, de communication publique, etc., et, en général, les droits juridiquement transférables, dans leur sens le plus large et avec la portée maximale possible juridiquement possible, qui peut être exercée par cette Ambassade comme elle le souhaite et sans limitation temporelle ni territoriale.

10. Obligations

La participation au concours de dessin de page signifie l'acceptation complète des bases actuelles, sans exception, par conséquent, les participants sont tenus de respecter strictement toutes les conditions à tout moment.

En cas d'une irrégularité ou une violation de ce règlement, l'Ambassade de l'Espagne se réserve le droit de retirer le prix octroyé au gagnant.

L'organisation se réserve le droit de ne pas admettre les candidats qui, à leur avis, ne respectent pas les conditions techniques, artistiques et / ou légales exigées par le concours, ou qui nuisent à la sensibilité des personnes, incitent à un comportement violent, discriminatoire ou contraire aux pratiques sociales.